

Octroi de crédits en baisse au 3^e trimestre 2009

Novembre 2009

Après deux trimestres positifs début 2009, l'octroi de crédits aux indépendants et aux entreprises s'est contracté durant le troisième trimestre. Cette contraction est particulièrement perceptible aux niveaux des indépendants. C'est la principale conclusion que tire le CeFiP (Centre de Connaissances du Financement des PME) sur base des chiffres relatifs à l'octroi de crédits aux indépendants et aux petites sociétés, établis par la Banque nationale de Belgique (BNB) pour le troisième trimestre 2009.

Nombre de débiteurs

En général, le nombre total de débiteurs connaît une légère diminution au troisième trimestre (-0,19 %).

Par contre, le nombre d'indépendants débiteurs affiche une diminution nettement plus marquée (-2,42 %) et ce pour la sixième fois consécutive.

A l'inverse, les petites sociétés enregistrent une croissance modérée (+1,50 %) et atteignent le plus haut niveau historique avec 200.047 débiteurs.

Montant des crédits octroyés

Les mêmes phénomènes sont observés au niveau du montant total des crédits octroyés (-1,72 %).

Ce sont encore les indépendants qui affichent le plus fort repli au 3^e trimestre (-2,07 %) ; les petites sociétés enregistrent une faible augmentation (+0,99 %).

On constate une très nette diminution du volume de crédit octroyé aux moyennes entreprises (-3,45 %).

Quant aux grandes entreprises, elles évoluent de manière inconstante. En effet, bien qu'en nette diminution au cours de ce trimestre (-2,92 %), elles enregistrent toujours les plus fortes augmentations sur un laps de temps d'un an (+9,87 %) et deux ans (+14,38 %).

Degré d'utilisation

Le degré d'utilisation est en augmentation tant chez les indépendants (84,87 %) que au niveau des petites sociétés (86,02 %). Les indépendants s'approchent même fortement de la barre des 85 %, ce qui ne s'était plus produit depuis le premier trimestre 2005.

Plus l'entreprise est petite, plus long est son terme de financement

Sur base des chiffres analysés, les prêts à plus d'un an octroyés et prélevés représentent respectivement 72,0 % et 73,5 % des crédits totaux aux indépendants alors qu'en moyenne ils sont respectivement de 55,2 % et 66,2 %

Contact : Jens Van Rysselberghe, économiste

Tél. : 02/210.87.96 – e-mail : jev@cefip-kefik.be

Centre de Connaissances du Financement des PME (www.cefip.be)